



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 53

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (R. Darvill, T. Dotoli, V. Dotoli et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (W. G. Gillies, S. McCutchin, D. Gillies et autres)

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (C. Brown, G. Brown, B. Peel et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (W. Jefferies, J. DeBaets, J. Barry et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (G. Birch, L. Treavor, E. Waluk et autres)

M. le *premier ministre* SELINGER fait une déclaration au sujet du décès de M. Duff ROBLIN, ancien premier ministre du Manitoba.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} MELNICK, *ministre de la Gestion des ressources hydriques*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations au Manitoba.

M. BRIESE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. WHITEHEAD et EICHLER, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS, M. DERKACH ainsi que M^{me} BRICK font des déclarations de député.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 14 — *Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. LAMOUREUX et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 14.

(Document parlementaire n° 58)

Pendant le débat, le président intervient et met en garde le député d'Inkster quant à l'utilisation des termes « the member from Wolseley "yeps" from his seat like some wild animal ».

M. LAMOUREUX se rétracte de plein gré.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi sur la protection contre la violence familiale et l'intérêt supérieur des enfants (modification de dispositions législatives concernant le droit de la famille)/The Protection from Domestic Violence and Best Interests of Children Act (Family Law Statutes Amended)*.

Lundi 31 mai 2010

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes